

42, rue du Général de Larminat BP 56  
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00  
Fax : 05 56 00 04 57

**Groupe de subdivisions  
de la Gironde**

Affaire suivie par F.BERNAT et C.STEIN  
Téléphone : 05 56 00 05 18  
Référence : CS-GS33-EI-06-731

Bordeaux, le 1 août 2006

**Commune de Carcans  
21 route de Bordeaux  
33121 CARCANS**

**Rapport de présentation au  
CODERST**

**Objet** : Ancienne décharge non autorisée de Carcans au lieu-dit « Villeneuve »

**I. Objet**

La Préfecture de Gironde, par courrier en date du 13 juillet 2004, a demandé à la commune de Carcans de réaliser un dossier de remis en état de l'ancienne décharge de Carcans conformément aux dispositions de l'article 34.1 du décret du 21 septembre 1977 modifié.

Par transmission du 30 mars 2005, M. le Maire de Carcans nous a fait parvenir une évaluation simplifiée des risques du site.

Le 12 avril 2005, une demande de compléments concernant des analyses de la craste de la Queytive a été demandée par nos services.

Le 7 mars 2006, M. le Maire de la commune de Carcans nous fait parvenir les compléments demandés.

Le présent rapport fait suite à l'examen de ces documents.

**II. Analyse du dossier**

**II.1- Description du site**

Le site est implanté au nord de la commune de Carcans, près du lieu-dit « Villeneuve ». Il occupe une surface d'environ 2 ha.

La décharge a été exploitée de 1972 à 1997 (données BASIAS) : elle était libre d'accès, sans réglementation des apports. Les déchets étaient déposés dans un premier temps au bord des allées traversant le site, puis

regroupés 2 fois par an au centre du site afin de les brûler. Les déchets d'électroménager ou les carcasses de voitures étaient rapidement déplacés vers des centres de tri.

A la fermeture de la décharge en 1997, tous les déchets ont été brûlés, le merlon de ceinture du site a été détruit et les matériaux ont été régalés sur les déchets restants (gravats, déchets verts et quelques déchets plastiques).

L'usage du site est aujourd'hui privé (stand de tir). La moitié de la surface de la décharge a été recouverte par des pins maritimes.

## II.2- Hydrologie

Le site est bordé par la craste de la Queytive au sud et par celle de la Grande Planche au nord. Elles s'écoulent de manière quasi rectiligne vers le lac de Carcans-Hourtin, situé à environ 3500 m à l'ouest de la décharge.

Une étude menée par le CEMAGREF entre 1980 et 1984 a permis de conclure à une bonne qualité physico-chimique des eaux du lac.

Les analyses transmises en janvier 2006, réalisées sur la craste de la Queytive, présentent une augmentation significative:

- au droit du site de l'Azote total, l'Ammonium, la DCO, les Chlorures, les Sulfates, les AOX. Il est à noter aussi la présence de salmonelles.
- en aval du site du manganèse et du fer.

Un impact de la décharge est donc mis en évidence.

De plus, il est à préciser que ces prélèvements ont été réalisés en janvier 2006, en période de hautes eaux, où la dilution est importante.

Un suivi semestriel (hautes et basses eaux) était préconisé par le bureau d'étude dans le premier rapport réalisée par BURGEAP en date de mars 2005.

## II.3- Hydrogéologie

Le secteur où se situe la décharge est constitué par un vaste aquifère multicouche.

- Nappe superficielle

La nappe superficielle est constituée par l'aquifère plio-quadernaire. Celui-ci a une épaisseur de 40 à 80 m et s'écoule suivant 2 axes :

- un sud-nord en direction de la Gironde
- un est-ouest vers l'océan

Cette nappe est en communication avec les aquifères sous-jacents (miocène ou oligocène) par infiltration. Elle est drainée par la craste de la Queytive qui ne présente pas de pollution importante malgré un léger impact de la décharge.

- Nappes profondes

La nappe du miocène, en communication avec la nappe plio-quadernaire par infiltration. Elle est épaisse d'une cinquantaine de mètres environ. Elle s'écoule en direction de l'océan.

La nappe de l'Oligocène, quant à elle, est captive au droit du site. Elle se situe à entre 100 et 150 m de profondeur. Elle est toutefois en communication avec les nappes supérieures plus à l'est. Elle s'écoule aussi en direction de l'océan.

Enfin, la nappe Eocène constitue un réservoir d'eau potable à dominante carbonatée, qui se trouve en relation avec la nappe Oligocène au sud sud-ouest de la zone d'étude. Deux ouvrages prélèvent dans cette nappe, mais celle-ci n'étant pas considérée comme vulnérable vis à vis d'une contamination par le site, ils ne constituent pas des cibles potentielles. Par ailleurs, il n'a pas été constaté de pollution sur ces deux ouvrages.

### III – Conclusions du bureau d'étude

Les cibles identifiées par l'étude sont les eaux superficielles, en particulier le lac de Carcans Hourtin utilisé pour les activités nautiques et la pêche, et les sols de l'ancienne décharge, du fait de la fréquentation du site par les usagers du stand de tir.

Pour les biogaz, l'étude conclut en l'absence de risque du fait des très faibles concentrations trouvées en méthane et sur les autres paramètres lors des analyses.

Quant aux analyses de sols, elles ne mettent pas en évidence de pollutions par les hydrocarbures et les métaux, puisque toutes les valeurs trouvées sont inférieures aux valeurs de définition de source sol (VDSS)

L'étude conclut donc à un classement du site en classe 3 « site banalisable », qui n'implique aucune surveillance du site. Cependant, par mesure de précaution et compte tenu des forts enjeux du lac de Carcans-Hourtin, le bureau d'étude BURGEAP dans son rapport de mars 2005, propose de mettre en place un suivi qualitatif bisannuel des eaux superficielles, en plaçant des points de prélèvement dans la craste de la Queytive en amont, au droit et en aval du site.

### **III. Avis de la DRIRE sur le dossier et propositions**

Le rapport ne met pas en évidence une pollution importante de la craste et donc de la nappe, néanmoins un impact de la décharge est constaté.

Le suivi semestriel préconisé par la société BURGEAP en mars 2005 nous semble cohérent. Nous proposons donc d'imposer, dans un arrêté complémentaire encadrant la fermeture et le suivi post-exploitation du site, un suivi semestriel, en période de hautes et basses eaux, de la craste de la Queytive sur les paramètres suivants : pH, conductivité, DCO, azote total, ammonium, chlorures, sulfates, composés halogénés absorbables, manganèse, fer et salmonelles.

Les sondages réalisés sur le site ne montrent pas de pollution significative des sols et ne remettent donc pas en cause l'utilisation du terrain en stand de tir.

Cependant, nous proposons néanmoins d'imposer des restrictions d'usage du site afin de s'assurer qu'il conservera un usage compatible avec son activité passée.

L'exploitant a émis quelques remarques concernant notamment la surveillance de 30 ans des eaux superficielles qu'il juge non nécessaire au vu des conclusions émises par le bureau d'étude. Cependant, les analyses réalisées dans le cadre de l'évaluation simplifiée des risques ont mis en évidence un impact par la décharge sur la qualité de ces eaux. Nous proposons donc de maintenir la surveillance des eaux superficielles. En fonction des résultats des analyses réalisées durant les quatre premières années, le programme de suivi pourra être modifié comme précisé dans le projet d'arrêté ci-joint.

**L'inspecteur des installations classées,**

**Signé**

**F. BERNAT**

P.J : - copie du courrier de la Mairie de Carcans en date du 19 juillet 2006.  
- copie du courrier de l'Inspecteur des Installations Classées en date du 31 juillet 2006.